



Le 17 juin 2026,

Madame, Monsieur,

Le Pays Voironnais va procéder au renouvellement de la canalisation d'eau potable sur les secteurs de la route des Étangs et du chemin de l'Église.

Cette opération consiste à remplacer l'ancienne conduite d'eau potable par une nouvelle canalisation en fonte, afin d'améliorer la qualité et la fiabilité du service de distribution d'eau.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise BTP Charvet pour une durée prévisionnelle d'environ un mois, à compter du 6 juillet 2026.

Dans le cadre de ce chantier, la route des Étangs sera fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux.

Les accès aux propriétés riveraines seront maintenus et gérés par l'entreprise en fonction de l'avancement du chantier.

La collecte des ordures ménagères sera assurée selon les modalités habituelles. Si nécessaire, l'entreprise prendra en charge le déplacement des bacs en dehors de la zone de travaux afin de permettre leur collecte.

Concernant votre branchement d'eau potable :

Si nécessaire et conformément à l'article 21 du règlement du service d'eau potable, nous souhaitons profiter de ces travaux pour renouveler votre branchement d'eau potable et réaliser sa mise en conformité.

Diverses interventions sont à prévoir sur votre parcelle, suivant les situations :

- le tuyau constituant le branchement sera intégralement renouvelé, de la route jusqu'à l'emplacement actuel du compteur,
- pour les habitats individuels, les compteurs à l'intérieur des maisons seront sortis dans un regard en limite de propriété,
- le regard et le compteur peuvent être renouvelés.

Les travaux en domaine privé seront réalisés après la pose de la canalisation principale sous voirie. Un responsable de l'entreprise en charge des travaux prendra prochainement contact avec vous.

→ EN CAS DE PROBLÈME :

COMMUNAUTÉ
DU PAYS VOIRONNAIS

CYCLE DE L'EAU

Contact eau : contact-eau@paysvoironnais.com

Tél. : 04 76 67 60 10

Nous vous rappelons que l'ensemble des travaux de renouvellement des branchements seront intégralement pris en charge par le Pays Voironnais.

- Préservation de l'alimentation de votre source dans le cadre du chantier -

Si votre propriété est alimentée par une canalisation de source en état de fonctionnement et est présente dans l'emprise chantier (voir plan ci-dessous), nous vous demandons de prendre contact auprès du Service Cycle de l'eau par mail contact-eau@paysvoironnais.com ou par tél. au 04 76 67 60 10, afin de convenir d'un rendez-vous sur site.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Service Cycle de l'eau du Pays Voironnais

Tél. 04 76 67 60 10

Email : contact-eau@paysvoironnais.com

PLAN DU SECTEUR

